

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET (FAI) POUR LA FOURNITURE DE SERVICES INTERNET AUX SERVEURS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE (MSHP)

Numéro de réquisition : GN5723

1. Contexte et justification

La Guinée a bénéficié d'une subvention du Fonds Mondial pour la période 2024-2026, dans le but d'intensifier ses efforts de lutte contre le paludisme, une maladie endémique qui constitue la première cause de mortalité et de morbidité pour le pays et un fardeau important pour la santé publique du pays. Cette subvention, nommée GC7, vise à considérablement réduire l'impact du paludisme en Guinée en renforçant les systèmes de santé, en améliorant l'accès aux services de diagnostic et de traitement, et en mettant en place des interventions préventives efficaces dans les communautés les plus touchées.

Le ministère de la santé et de l'hygiène publique (MSHP) de la Guinée à travers le Service de Modernisation des Systèmes d'information (SMSI), dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention GC7 du Fonds mondial, cherche à moderniser ses systèmes d'information.

Plusieurs applications et bases de données nationales sont hébergées sur des serveurs centralisés logés au GUILAB (Guinea Innovation Lab).

C'est dans ce cadre que Catholic Relief Services (CRS) souhaite recruter un fournisseur d'accès à l'Internet (FAI) pour assurer, pour une durée d'un an, la fourniture d'une connectivité Internet dédiée, l'hébergement physique sécurisé des serveurs, ainsi que les services techniques associés.

2. Objectif général

Assurer une connexion Internet performante, sécurisée et continue ainsi que l'hébergement physique sécurisé des serveurs du MSHP au GUILAB pendant une durée contractuelle de 12 mois.

3. Objectifs spécifiques

- Fournir une bande passante dédiée pour les serveurs du MSHP
- Garantir un adressage IP public stable pour l'accès aux services
- Assurer l'hébergement physique sécurisé du rack du MSHP
- Offrir un support technique professionnel pour la configuration réseau
- Mettre en place un monitoring permanent des performances réseau

4. Étendue des prestations

Le prestataire retenu devra fournir l'ensemble des services ci-après :

4.1 Fourniture de la connectivité Internet

- Bande passante dédiée, symétrique et illimitée
- Débit minimum requis : 20 Mbps /20Mbps garanti, avec possibilité d'évolutivité selon les besoins du MSHP
- Disponibilité du service : $\geq 99,99$ %

4.2 Sécurité réseau et fourniture d'adresses IP publiques

- Fourniture et configuration d'un pare-feu de nouvelle génération (NGFW) avec une licence minimum de 12 mois.
- Fourniture de cinq (5) adresses IP publiques fixes
- Routage stable et sécurisé
- Assistance à l'assignation et à la configuration des adresses IP

4.3 Support technique et configuration

- Support technique pour : Configuration du réseau, Paramétrage des IP, Assistance en cas d'incident
- Disponibilité du support : Jours ouvrables et astreinte en cas d'incidents critiques
- Délai maximal d'intervention : ≤ 4 heures pour incidents majeurs

4.4 Monitoring et performance réseau

- Supervision continue de la bande passante, de la latence et de la disponibilité du lien
- Rapport trimestriel, incluant taux de disponibilité, incidents et actions correctives et une analyse des trafics (logs du pare-feu)

5. Infrastructure serveur

L'infrastructure matérielle et applicative à couvrir est présenté dans le tableau suivant :

Serveur	Applications déployées	Capacité
Serveur Virtualisation MoH	DHIS2 ANSS	<ul style="list-style-type: none"> • CPU : 32 GHz • RAM : 192 GHz • HDD : 24 To
Serveur virtualisation AFENET	<ul style="list-style-type: none"> • eSIGL • OpenHIM • DHIS2 SISR • eSIGL Urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • CPU : 96 GHz • RAM : 224 GHz • HDD : 5 To
Serveur MILDA	<ul style="list-style-type: none"> • Application Campagne MILDA et CPS 	<ul style="list-style-type: none"> • CPU : 64 GHz • RAM : 256 GHz • HDD : 8 To

6. Durée du contrat

La durée du contrat est de 12 mois consécutifs à compter de la date de signature.

7. Profil du prestataire recherché

Le prestataire devra :

- Être une entreprise légalement constituée en République de Guinée
- Être un FAI agréé ou autorisé
- Justifier :
 - d'au moins 5 ans d'expérience dans la fourniture de services Internet professionnels en Guinée,
 - d'au moins 3 références vérifiables de services similaires (datacenters, institutions publiques, entreprises) en Guinée

8. Composition de l'offre

L'offre présentée par le candidat comprendra les documents suivants dûment remplis :

- a. Des copies dûment légalisées des documents définissant le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le siège social (RCCM) ;
- b. Des attestations de régularité de la situation fiscale (Quitus fiscal) à jour à la date de soumission) ;
- c. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF à jour à la date de soumission) ;

- d. Une confirmation écrite de la validité de l'offre pour une période minimale de 60 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
- e. Une copie signée et cachetée du code de conduite des fournisseurs fourni en annexe.
- f. Au moins 3 attestations de services rendus antérieurs portant sur la fourniture d'accès à l'Internet datant d'au moins 3 ans.
- g. L'offre technique comportant la méthodologie de déploiement et le chronogramme ;
- h. L'offre financière détaillée.

9. Candidats non autorisés à postuler

Ne sont pas admises à concourir :

- a. Les personnes morales admises au régime de la liquidation des biens ;
- b. Les personnes physiques ou morales en état de redressement judiciaire sauf si elles justifient avoir été autorisées par la justice à poursuivre leurs activités ;
- c. Les personnes physiques ou morales sous investigation ou frappées d'une mesure temporaire ou définitive d'interdiction d'obtenir des commandes financées par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ;
- d. Les personnes morales qui, au 31 mars 2026, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale, ou n'ont pas effectué le paiement des impôts, taxes et cotisations exigibles à cette date.
- e. Les entreprises affiliées aux consultants ayant contribué à préparer tout ou partie des dossiers d'appel d'offres ou de consultation.

10. Soumission de l'offre

Toute offre reçue par Catholic Relief Services, Programme de Guinée après la date limite de dépôt précisée dans l'avis d'appel d'offres sera rejetée sans être ouverte quel que soit le motif du retard.

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée peut, s'il le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous détail des prix unitaires.

La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé.

11. Monnaie de l'offre

Les prix seront indiqués exclusivement en francs guinéens (GNF).

12. Contenu du dossier de soumission

Les soumissionnaires devront fournir :

12.1 Dossier administrative

- a. Registre de commerce (RCCM) à jour ;
- b. Quitus fiscal à jour (31 mai 2026) ;
- c. Le certificat d'immatriculation fiscal (NIF) à jour (31 mai 2026) ;
- d. Une confirmation écrite de la validité de l'offre pour une période minimale de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
- e. Une copie signée et cachetée du code de conduite des fournisseurs fourni en annexe.

12.2 Offre technique

Le soumissionnaire devra fournir un dossier technique selon les rubriques ci-après. Chaque document exigé devra être daté, signé et cacheté par une autorité habilitée du soumissionnaire.

1. Description de l'Infrastructure Réseau et Débit

Le soumissionnaire devra démontrer une bonne qualité de son infrastructure d'accès Internet proposée.

Pièces exigées :

- Un plan de recollement du réseau fibre optique (FTTO), certifié et signé par le Directeur Technique, indiquant le cheminement physique de la fibre depuis le cœur de réseau jusqu'au site du client ;
- Un schéma d'architecture réseau de haut niveau (HLD) montrant explicitement la double adduction physique assurant la redondance de l'accès Internet vers le site concerné ;
- Au moins une attestation officielle d'adhésion à un ou plusieurs Points d'Échange Internet (IXP) permettant d'optimiser le peering et la qualité du trafic.

NB : Tout accès reposant sur un autre support que la fibre optique ne sera pas considéré.

2. Disponibilité et Performance du Service

Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à garantir un service Internet stable et performant.

Pièces exigées :

- Une Convention de Niveau de Service (SLA) formelle, signée, mentionnant un taux de disponibilité minimum de 99,9 %, le délai garanti de réparation (GTR) et les clauses de pénalités applicables en cas de non-respect ;
- Trois rapports de tests de débit et de performance (Speedtest, Iperf, ou équivalent) réalisés sur des sites clients existants ou des infrastructures similaires validés et signés par un ingénieur réseau qualifié, incluant les mesures de latence (ping).

3. Sécurité et Protection du Réseau

Le soumissionnaire devra démontrer la capacité de son infrastructure à assurer un haut niveau de sécurité.

Pièces exigées :

- Un certificat d'abonnement ou de souscription active à une solution de protection Anti-DDoS reconnue (ex. : Arbor, Cloudflare, Radware ou équivalent)
- La fiche technique détaillée du NGFW ou du CPE proposé, mentionnant les fonctionnalités de sécurité intégrées (IDS/IPS, filtrage applicatif, inspection du trafic, journalisation) ;
- Une copie certifiée conforme d'un certificat ISO en cours de validité, notamment, ISO 27001 (sécurité de l'information) ou, ISO 9001 (management de la qualité).

4. Support Technique et Monitoring

Le soumissionnaire devra démontrer ses capacités de supervision et de support continu du service.

Pièces exigées :

- Des captures d'écran d'un portail client de monitoring en temps réel, démontrant la supervision du lien Internet, l'utilisation de solutions telles que SNMP, PRTG ou équivalent, et l'identification claire du FAI ;
- Un organigramme détaillé de l'équipe support technique, indiquant les niveaux d'escalade, les noms et fonctions, les contacts téléphoniques et adresses électroniques dédiés, la disponibilité du support 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

12.3 Offre financière

Le soumissionnaire devra présenter une offre financière exprimée dans la devise spécifiée dans le présent appel d'offres.

- Le coût mensuel du service Internet,
- Le coût mensuel des 5 adresses IP publiques fixes
- Le coût total pour une durée contractuelle de douze (12) mois, calculé sur la base du tarif mensuel proposé.
- Les frais d'installation et de mise en service (le cas échéant).
- Les coûts liés à la fourniture ou à la location des équipements (routeurs, modems, antennes, etc., le cas échéant).
- Les coûts de maintenance et de support technique. (le cas échéant).
- Tout autre coût additionnel nécessaire à la pleine exploitation du service.

Les montants devront être ventilés Hors taxes (HT),

13. Méthode d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (3) étapes successives et éliminatoires :

administrative → technique → financière.

13.1 Évaluation du dossier administratif (Éliminatoire)

- Le soumissionnaire doit obtenir 100 % de conformité au dossier administratif ;
- Aucune pondération n'est appliquée.

13.2 Évaluation de l'offre technique (Notée sur 70 points)

Le soumissionnaire doit obtenir au moins 50 / 70 à l'offre technique pour être admis à l'évaluation financière.

Tableau des Critères d'évaluation de l'offre technique

Catégorie (Poids)	Critères Inclus	Preuves Exigibles (Signées & Cachetées)	Notation
1. Infrastructure & Débit (20%)	<ul style="list-style-type: none"> • Fibre Optique (FTTO) • Redondance (Double adduction) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de recollement réseau certifié par le Directeur Technique (DT) montrant le cheminement physique de la fibre. • Schéma d'architecture HLD montrant la double adduction vers le bâtiment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Double adduction physique : 20 pts • Simple adduction fibre : 15 pts • Autre support : 0 pt

	<ul style="list-style-type: none"> • Peering 	<ul style="list-style-type: none"> • Attestations d'adhésion aux points d'échange internet (IXP). 	
2. Disponibilité & Performance (10%)	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité 99,9% • GTR (Délai de réparation) • Latence (Ping) 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de Service (SLA) officielle signée incluant les clauses de pénalités. • Rapports de tests de débit (Speedtest/Iperf) réalisés sur des serveurs similaires ou sites existants, validés par un ingénieur réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> • GTR < 2h : 10 pts • GTR 2h-4h : 05 pts • GTR > 4h : 0 pt
3. Sécurité & Protection (20%)	<ul style="list-style-type: none"> • Anti-DDoS • Isolation (VLAN/VRF) • Certifications (ISO 27001) 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'abonnement à une solution de protection Anti-DDoS (ex: Arbor, Cloudflare, Radware). • Fiche technique du NGFW ou du CPE (matériel client) avec licence de sécurité active. • Copie certifiée conforme du certificat ISO 27001 (ou 9001) en cours de validité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité complète (DDoS + ISO) : 20 pts • Sécurité partielle : 15 pts • Aucune preuve : 0 pt
4. Support & Monitoring (10%)	<ul style="list-style-type: none"> • Portail client temps réel • Support 24/7 dédié 	<ul style="list-style-type: none"> • Captures d'écran du portail de monitoring (SNMP/PRTG) personnalisées au nom du FAI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Portail complet + Support 24/7 : 10 pts • Support simple : 5 pts • Aucun : 0 pt

		<ul style="list-style-type: none"> • Organigramme de l'équipe support avec numéros de téléphone et emails dédiés (Escalade technique). 	
Expérience dans le domaine de fourniture d'accès internet (10%)	Attestations de bonnes fins ou bons de commandes des 5 dernières années	Fournir les attestations de bonnes et les bons de commandes attestations que vous avez fait des travaux similaires	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 3 attestations et bons de commande : 10 pts • 3 attestations et bons de commandes : 5 pts • Moins de 3 attestations et bons de commande : 0 pt
		Total	70 Points

13.3 Évaluation de l'offre financière

a. Calcul du score Financier

Le score financier sera calculé comme suit :

$$\text{Score financier du soumissionnaire } i = \left(\frac{F_{\min}}{F_i} \right) \times 30$$

Où :

- F_{\min} = montant total le plus bas parmi les offres financièrement conformes
- F_i = montant total de l'offre du soumissionnaire i
- **30** = score financier maximal

Exemple :

- Offre la moins disante : 50 000 GNF
- Offre du soumissionnaire : 62 500 GNF

$$\text{Score} = (50\,000 / 62\,500) \times 30 = 24$$

14. Calcul du score final combiné

Le score final sera calculé par pondération Qualité / Coût (QCBS)

Conformément à la méthode QCBS, la pondération finale sera :

- 70 % Technique (0,7)
- 30 % Financier (0,3)

Le score final est calculé comme suit :

$$\text{Score final} = (\text{Score Technique} \times 0,70) + (\text{Score Financier} \times 0,30)$$

Le marché est attribué au soumissionnaire ayant obtenu le score final le plus élevé.

15. Compétences au niveau de l'agence CRS (pour tous les employés et stagiaires de CRS)

Elles sont enracinées dans la mission, les valeurs et les principes directeurs de CRS et utilisées par chaque membre du personnel pour remplir ses responsabilités et atteindre les résultats souhaités.

- Relations de confiance
- Croissance professionnelle
- Partenariat
- Redevabilité

Les procédures de recrutement de CRS reflètent notre engagement à protéger les enfants et adultes vulnérables des abus et de l'exploitation. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

CRS est un employeur respectueux de l'égalité des chances.

Les dossiers de candidature seront exclusivement reçus à l'adresse suivante : bids.guinee@crs.org au plus tard le **vendredi 12 juin 2026 à 13h** avec le code **MOH_FAI2026** en objet.

Conakry, le 8 juin 2026.



CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR / FOURNISSEUR DE SERVICES_(Annexe H)

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé à respecter les principes de l'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles applicables afin d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales et pertinentes / autrement applicables et adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils mettent en œuvre ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants, comme inspiré par [l'initiative Global Compact](#), [les Principes directeurs des Nations Unies et les droits de l'homme](#), [la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail](#), [le code de base ETI et les politiques, procédures et normes applicables de CRS](#).

1) SOCIAL

- ✓ Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.¹ Toute activité sexuelle avec un enfant, définie comme une personne de moins de 18 ans, est considérée comme un abus sexuel quel que soit l'âge local de consentement.
- ✓ Avoir des mécanismes en place pour prévenir, traiter et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.
- ✓ Soutenir la protection des droits de l'homme internationalement proclamés et interdire le travail forcé, obligé et involontaire et le travail des enfants.
- ✓ Ne recrutez ni n'employez d'enfants de moins de 15 ans. Ne recrutez pas et n'employez pas d'enfants de moins de 18 ans pour des travaux qui sont mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfèrent avec la scolarité.
- ✓ Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- ✓ Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et des pratiques potentiellement illégales de la direction ou des employés.
- ✓ S'engager à protéger les journalistes ou les dénonciateurs contre les représailles.

- ✓ Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective tels que définis dans les lois applicables.
- ✓ Veiller à ce que les salaires et les heures de travail soient conformes aux normes juridiques nationales.

2) GOUVERNANCE

- ✓ Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
- ✓ Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations d'affaires.
- ✓ Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- ✓ Interdire les cadeaux à des agents publics ou privés qui visent à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
- ✓ Respectez la vie privée et les informations confidentielles de tous vos employés et partenaires commerciaux, et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
- ✓ Mettre en place des normes de protection et de gestion des données qui concernent la collecte, la sauvegarde, l'assainissement et l'élimination des données. Le propriétaire des données est au courant des conditions et des conditions de fourniture des données et donne son consentement conformément aux valeurs et principes des données responsables de CRS.
- ✓ Mettre en œuvre une politique et une procédure de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent le respect des lois, réglementations et normes applicables.
Reportez-vous aux pages 6 et 7 de la politique de CRS sur la sauvegarde pour plus de détails sur les pratiques d'exploitation interdites, y compris la fourniture de services sexuels commerciaux, les pratiques d'emploi et les relations avec les bénéficiaires qui sont abusives ou abusives.

3) ENVIRONNEMENT

- ✓ Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- ✓ Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et la mise au rebut sûrs et respectueux de l'environnement de vos produits.
- ✓ S'assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits satisfont aux exigences applicables.
- ✓ Protégez la vie et la santé de vos employés et voisins, ainsi que le grand public contre les dangers inhérents à vos processus et produits.

- ✓ Utiliser les ressources efficacement, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets, ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

Étant donné que CRS est bénéficiaire de nombreuses subventions ou contrats fournis par des donateurs gouvernementaux, publics et privés, tous les fournisseurs et prestataires de services sont informés par la présente que d'autres mesures de conformité spécifiques aux donateurs peuvent être incluses dans l'instrument juridique par lequel les biens ou services sont achetés.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou des évaluations de diligence raisonnable pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non-respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, CRS vous oblige à signaler par l'un des canaux suivants:

- Au Management de CRS
- Site de dénonciation de CRS: <http://bit.ly/crshotline>
- Courriel: alert@crs.org
- Téléphone/Skype: 1-866-295-2632
- Courriel: (marquez « Confidentiel »)

Attention: General Counsel

Catholic Services de secours

228 W. Lexington Street

Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en vous conformant à votre propre code de conduite ou aux politiques d'entreprise qui englobent ces normes.

En acceptant les affaires de CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez implicitement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.

